

Sainte Flaise

des loups

2020



PAYS

DES ACHARDES
chaque jour à vos côtés



Sommaire

Commissions

Urbanisme	2
Environnement	4
Bâtiments	5
Communication	6
Conseil Municipal des Enfants	7

Enfance Jeunesse

Service enfance jeunesse / Téléthon	8
Bibliothèque / Foyer des Jeunes	9
École Publique	10
École Privée	11
FCPE / OGEC et APEL	12

Associations

Comité de Jumelage	13
MARPA	14
VISAF	15
ADMR / CCAS / Fleurs d'Automne	16
Société des Chasseurs / Darts Flavويس	17
UNC, AFN & Soldats de France	18
Comité des Fêtes	19
Amicale Laïque / Théâtre de La Loupiote	20
Tennis	21
École de musique	21
Yoga	21
Familles rurales	22
Service Baby-sitting	22
Service SOS Mamies	22
Danse Country	22
Gym Pilates	23
Atelier des Créations	23
Activité Couture	23
Randonnées de Ste Flaive des Loups	23
LSF Football	24
LSF Basketball	25
Tennis de table Ste Flaive des Loups	26

Paroisse

Paroisse St Joseph du Garandeau	27
---------------------------------------	----

État civil	28
------------------	----

2



19



22



24



Chers amis,

Ce début d'année 2020 va marquer pour le conseil municipal la fin d'un mandat pour une équipe composée de femmes et d'hommes élus, représentants de la société FLAVOISE.

Cette équipe a su travailler de concert et mettre en commun ses idées, ses expériences et parfois ses dissemblances. Les décisions prises au cours de ces six dernières années ont toujours été précédées de débats, débats qui ont permis à tous les élus de faire entendre leur voix. Je tiens donc à remercier et féliciter cette équipe toute entière qui a su, au fil des mois, faire rayonner le nom de SAINTE FLAIVE DES LOUPS.

Le 15 mars prochain vous pourrez désigner vos représentants au sein du futur conseil municipal. Ce scrutin comme le précédent sera un scrutin de liste paritaire (un homme, une femme sans panachage possible).

Cette dernière année de mandat aura permis de nombreuses réalisations destinées à favoriser le bien vivre ensemble des FLAVOIS, parmi celles-ci, citons l'inauguration de la maison de santé qui je l'espère va permettre la venue de nouveaux praticiens et la réhabilitation complète de la dernière classe de l'école des Petits Loups.

Les travaux en centre-bourg continuent et devraient prendre fin au cours du premier trimestre 2020. A noter également l'ouverture de la micro-crèche gérée par l'ADMR et la construction de 3 nouveaux logements collectifs, ce qui démontre tout le dynamisme et l'intérêt croissant pour la commune de SAINTE FLAIVE DES LOUPS.

Enfin l'arrivée de la fibre optique va permettre dès 2020, à plusieurs sites et foyers FLAVOIS, de profiter pleinement du très haut débit.

Cette fin d'année 2019 aura également vu la signature d'une convention de jumelage avec la commune de PRAYSSAC, commune du LOT de 2500 habitants, préalable à la réalisation de très nombreux échanges associatifs, culturels et sportifs, complémentaires avec ceux déjà noués avec la commune de JARDIN en ISERE.

La vie associative de notre belle commune n'aura pas été en reste avec notamment la projection du spectacle « Mémoire Vivante » le 7 septembre dernier, projet initié par plusieurs jeunes FLAVOIS. Je profite donc de cette occasion pour remercier et féliciter tous les acteurs de la vie associative locale qui sont le lien essentiel du canevas d'intégration et d'accueil des nouveaux habitants, mais également le maillon fondamental du Bien Vivre Ensemble.

Au nom de toute l'équipe municipale et des services municipaux, recevez mes meilleurs vœux pour l'année 2020. Je vous invite à nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 4 janvier à 10h30 à la salle socio culturelle de l'ORMEAU.



Patrice PAGEAUD

Commission Urbanisme

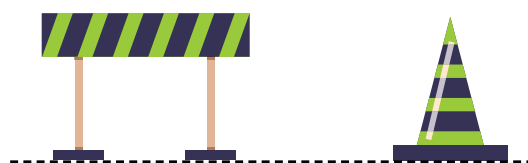
Joël PERROCHEAU - Permanences le mercredi matin sur rendez-vous

LOTISSEMENTS

Le Guy :

Les travaux de finition de la partie 1 sont terminés. Quelques plantations compléteront cet aménagement dans les semaines à venir.

Les constructions du Guy 2 évoluent à un rythme soutenu, ce qui permet d'envisager la réalisation des travaux de finition durant le 2^{ème} semestre 2020.



Du Pré :

Les 14 lots de ce lotissement sont ouverts à la vente. La viabilisation commencera en début d'année 2020 permettant aux futurs acquéreurs de démarrer leurs travaux à partir du 2^{ème} semestre 2020. Pour tous renseignements, s'adresser en Mairie.



Rue de la Mairie :

La municipalité a récemment fait l'acquisition d'une parcelle à lotir à proximité du lotissement Du Parc permettant la maîtrise de l'offre en logements sur la commune. Cette acquisition s'inscrit pleinement dans les objectifs d'optimisation du foncier prévus par la PLUih qui sera prochainement approuvé.

Commission Urbanisme



AMÉNAGEMENTS DU BOURG

Cheminements piétonniers :

La météo capricieuse de cet automne nous contraint à reporter quelques travaux d'aménagements. En effet, l'extension du cheminement du Parc de la Chênaie ainsi que la création de celui reliant le lotissement Le Guy vers la Place du Commerce se réaliseront lorsque les conditions climatiques et la portance des sols le permettront.

La Florencière :

Les travaux d'aménagements sécuritaires des entrées de bourg se sont poursuivis cette année entre la Rue du Haut Bourg et le lotissement de la Florencière.



Rue des Ecureuils :

Les travaux de finition viennent d'être achevés. L'accès aux bornes d'apport volontaire est maintenant stabilisé.



Eclairage Public :

Les travaux complémentaires d'éclairage sont en cours au niveau de l'aire de covoiturage et à proximité de l'arrêt de bus la Croix, ainsi qu'à proximité de la salle L'Ormeau le long de la route de Nieul-le-Dolent.

Le remplacement des lanternes du centre bourg est programmé sur plusieurs années. Les rues du Gué et du Petit Logis sont aujourd'hui équipées de lampes à LED basse consommation. Les travaux se poursuivront en 2020.



Ruelles du centre bourg :

Le remplacement de la conduite d'eau potable sous les rues des Quittonnières et Monte à Peine est terminé depuis la fin de l'été. Les aménagements de ces ruelles s'effectueront dès le printemps prochain.



VOIRIE

Les travaux de voirie prévus à l'automne n'ont pas été réalisés en raison des fortes précipitations récentes. Les entreprises interviendront lorsque les conditions climatiques seront au rendez-vous afin de réaliser un travail de qualité.

D'autres travaux de voirie sont en cours de programmation pour l'année 2020.

Commission Environnement cadre de vie

Chantal DELAPRE - Permanences le mardi matin sur rendez-vous

TROC DE PLANTES

Il a eu lieu le 20 Avril 2019 près du plan d'eau de la Marpa.

C'est un moment de convivialité entre jardiniers avec échanges de plants.



CONCOURS PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

Organisé au mois de mai, ce concours nous permet d'échanger sur les bonnes pratiques dans nos jardins.

Le jury a récompensé Mr et Mme Bernard Jacky « Les Terres noires » : 1^{er} prix grand jardin.



Mme Frappier Josiane « Rue de la mairie » : 1^{er} prix jardin d'agrément

M et Mme Belouard Loïc « La Basse Rouère » : Prix spécial « Coup de cœur ».

MATINÉE ÉCO CITOYENNE

Elle était organisée samedi 28 septembre, renouvelée comme chaque année en même temps que le Week-end national « Nettoyons la nature ». Elle a rassemblé une quarantaine de bénévoles, dont des enfants. MERCI à tous pour cet effort



éco citoyen ! 230 kg ont été ramassés, il y avait moins de déchets dans le bourg mais malheureusement il y avait des dépôts sauvages d'objets lourds dans des endroits moins visibles (four, pneus, grillage, gravats...).

Il y a des déchetteries pour nos encombrants, les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'amende.

SOYONS RESPECTUEUX DE NOTRE ENVIRONNEMENT



INITIATION PREMIERS SECOURS POUR LES ENFANTS



Suite aux formations proposées aux adultes, une initiation par Achard Prévention « Les petits sauveteurs », a été organisée gratuitement à la mairie, en lien avec le CME.

Une douzaine d'enfants y a participé.

PLATE-FORME DANS LE PARC DE LA CHÊNAIE

Pour les manifestations de plein air une plate-forme souhaitée par les associations flavoises, a été réalisée dans le parc.



ACHATS JEUX D'ENFANTS

Suite à la demande des élus du CME

- un jeu tourniquet, (près de la place du commerce),
- une table de ping pong en dur, et une tyrolienne (dans le parc de la Chênaie) ont été achetées et seront prochainement installées.

Gobelets Réutilisables Trivalis



Dans le souci de réduire l'utilisation de gobelets plastiques, la municipalité a fait l'acquisition de gobelets réutilisables, auprès de Trivalis, pour ses différents événements.

CIMETIÈRE

Pour poursuivre l'aménagement, des espaces de pelouse ont été semés, la peinture des portails réalisée. De nouveaux containers poubelles ont été ajoutés pour mieux trier les déchets verts et autres déchets.

Commission Bâtiments

Christophe PAJOT - Permanences le vendredi après-midi sur rendez-vous



Les travaux d'entretien des bâtiments communaux ont consisté principalement à des travaux en régie et des interventions à la salle de basket. La reprise de l'ensemble du bardage extérieure (plexiglas et peintures) est programmée en début d'année.



Orange a dressé son émetteur derrière les ateliers techniques de la commune en juin 2017. La mise en service a été réalisée en août 2019.

RÉFECTION DU MUR DU CIMETIÈRE



Installation de point de distribution de la fibre au cimetière et à côté de la bibliothèque.

AVANT



Après 2 mois et demi de travaux, les élèves de M. EPAUD (CE2/CM1) ont réintégré leur classe, rénoverée du sol au plafond ! Voici quelques photos avant / après. A présent, toutes les classes de l'école ont été réhabilitées.

APRÈS



Trois nouveaux locatifs ont été inaugurés et ont trouvé preneur dans le lotissement de la Petite Chauvière.



INAUGURATION MAISON DE SANTÉ

Samedi 13 juillet 2019

Le coût de réalisation de l'ensemble des prestations s'élève à 212 131 € HT.

Subventions :

Conseil Départemental : 55 565 €.

SyDEV : 37 564 €.

DETR : 11 025 €.

Le reste à charge initial pour la commune s'élevant ainsi à 107 977 €.

Commission Communication

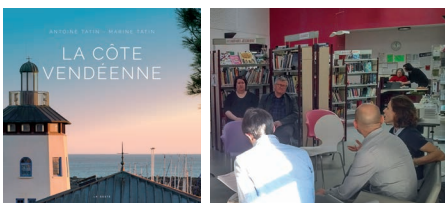
Christophe PAJOT - Permanences le vendredi après-midi sur rendez-vous



Les élections municipales françaises de 2020 auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020 afin de procéder au renouvellement des conseils municipaux des communes françaises.

En cas de déménagement, il est nécessaire d'aller s'inscrire sur la liste électorale de la commune de son nouveau domicile (service-public.fr). La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020.

La carte électorale indique à son détenteur dans quel bureau de vote il doit se présenter pour pouvoir voter. Il est préférable de l'avoir sur soi en allant voter mais ce n'est pas obligatoire. En revanche, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité au moment du vote.



Samedi 23 février, nous avons accueilli à la Bibliothèque de Sainte-Flaive-des-Loups, une séance de dédicaces d'artistes flavois M. et Mme Tatin pour leur livre «La Côte Vendéenne».



Le vendredi 25 janvier une comédie familiale d'Agathe Chaigneau « PANIQUE EN CABINES » a obtenu un véritable succès. Les artistes ont été largement récompensés par les applaudissements et les rires des spectateurs.

TRAVAUX D'ÉLAGAGE

QUI EST EN CHARGE DE L'ÉLAGAGE ?

Vous êtes propriétaire ou occupant du terrain à élaguer, il est de votre responsabilité de prendre en charge l'élagage si vous êtes dans l'une des situations suivantes.



1 / L'arbre est planté en propriété privée et débord sur le domaine public où est situé la ligne



2 / L'arbre a été planté après la construction de la ligne qui est au-dessus du domaine privé



3 / L'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété

Vous pouvez réaliser vous-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais.

Important : il appartient au propriétaire des arbres de les élaguer, dans le cas contraire, il sera demandé à une entreprise privée de le faire à vos frais.

En cas de chute d'arbre sur la ligne ou d'encombrement de la ligne empêchant l'intervention du déploiement de la fibre, le propriétaire ou le locataire, est responsable des dommages causés sur la ligne. Nous demandons donc la réparation des préjudices subis. L'élagage doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 25 MAI 2019

26 associations étaient présentes pour participer à cette matinée conviviale.



Vendée Eau, le service public de l'eau potable, a mandaté son délégataire SAUR pour équiper les compteurs d'eau. Cette opération est totalement gratuite pour les clients. Plus besoin d'être présents pour permettre aux techniciens de Saur d'accéder à un compteur. Vous êtes immédiatement alertés, soit par mail soit par SMS, si

des consommations inhabituelles sont constatées.» Finies donc les facturations établies sur des consommations estimées; terminées les mauvaises surprises en cas de fuite non détectée. Le déploiement sur la commune de Ste-Flaive-des-Loups débute en janvier 2020; Merci de réserver votre meilleur accueil aux agents SAUR en charge de ces travaux.

Tout citoyen français âgé de 16 ans doit participer au recensement citoyen, c'est-à-dire qu'il doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Grâce à ce recensement citoyen, les mairies peuvent ensuite inscrire automatiquement sur les listes électorales chaque français lorsqu'il devient majeur. Si vous avez effectué les démarches de recensement citoyen, aucune autre démarche n'est nécessaire pour être

inscrit sur les listes électorales. La mairie procède à votre inscription et vous en informe par courrier. En l'absence de courrier ou si l'inscription n'a pas pu être effectuée pour diverses raisons (recensement tardif, déménagement...), il est possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.



Conseil Municipal des Enfants

Janine COLARD - Permanences le jeudi matin sur rendez-vous

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Les élections des 6 nouveaux élus du CME ont eu lieu, en mairie, le lundi 7 octobre dernier.

Les petits élus sont :

Pour l'école publique :

- LELONG Nina
- PETIT Oscar
- ROBIN Héloïse

Pour l'école privée :

- DESGRANGES Hanaé
- HEDOUX Hugo
- RICHARD Eloïse



Une visite de Vendée Tri a été organisée le mercredi 6 novembre, à laquelle 4 élus enfants ont participé, accompagnés de 7 élus adultes. Certains d'entre-eux ont participé à la remise du drapeau du 9 novembre, en mairie, et à la cérémonie, au cimetière, du 11 novembre dernier. Le CME a également participé au téléthon, le 7 décembre dernier, en vendant des sachets de bonbons.

Enfin, un spectacle de magie a été offert à tous les enfants de Ste Flaive, du CP au CM2, le mercredi 11 décembre, à la salle l'Ormeau.



Élus CME Octobre 2019



À gauche :
Élection des
nouveaux élus

À droite : Visite
de Vendée Tri
par 4 jeunes élus
accompagnés
d'élus adultes



TÉLÉTHON

Le téléthon a eu lieu, cette année, les 6 et 7 décembre 2019. Une quinzaine d'associations ont œuvré pour la réussite de cette manifestation récoltant collectivement plus de 7000 euros de dons. Le 1^{er} décembre, un concert des chorales d'Aubigny les Clouzeaux et des Essarts, avait eu lieu, à l'église de Ste Flaive, également en faveur du téléthon.

Enfance et jeunesse

Janine COLARD - Permanences le jeudi matin sur rendez-vous



ACCUEIL DE LOISIRS PAYS DES LOUSTICS

Depuis maintenant deux ans l'accueil de loisirs est géré par la communauté de communes du Pays des Achards. Cette mutualisation permet d'accueillir désormais les enfants du territoire sur la période des mercredis et des vacances scolaires.

L'accueil de loisirs est fermé durant les vacances de Noël, cependant il est possible d'inscrire vos enfants à l'accueil « arc en ciel » des Achards (la Mothe-Achard) pour la semaine du 23 au 27 Décembre.



L'accueil de loisirs en quelques chiffres :

Mercredis 2018/2019 :

- 36 enfants accueillis en moyenne

Petites vacances 2019 :

- Hiver : 26 enfants par jour en moyenne
- Printemps : 20 enfants par jour en moyenne
- Toussaint : 22 enfants par jour en moyenne

Été 2019 (6 semaines d'ouvertures) :

- 30 enfants accueillis en moyenne

Séjours 2019 :

- 52 enfants accueillis sur 3 séjours

Périscolaire 2018 :

- 48 enfants accueillis en moyenne le matin
- 41 enfants accueillis en moyenne le soir

Plusieurs sorties ont été organisées en 2019 (Parc de loisirs de la Bélière, visite du château de Saint Mesmin, Parc des Sablotins...)

A chaque période de petites vacances nous proposons également un stage Pass pour les enfants scolarisés en CM1 – CM2. Ce stage est réalisé sur deux jours avec les accueils de loisirs du territoire. Un thème différent est décliné à chaque fois. (Pass piscine, pass peur, pass cuisine, pass multimédia...).

Pour plus de renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter
au 02 51 06 21 96 ou par mail :

Pays des Loustics :
paysdesloustics@cc-paysdesachards.fr

Adresse portail familles :
<https://cc-paysdesachards.portail-familles.net>



LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est un service gratuit qui permet à chacun d'accéder aux documents (livres, revues, CD) des 10 bibliothèques de la communauté de communes du pays des achars.

Pour s'inscrire, rendez-vous dans la bibliothèque de votre commune de résidence (heures d'ouvertures à la rubrique renseignements utiles de ce bulletin) où vous pourrez faire établir une carte de lecteur pour chaque membre de votre famille.

Sur présentation de cette carte vous pourrez ensuite emprunter pour chacun et pour 3 semaines 5 livres ou revues et 2 CD dans n'importe quelle des 10 bibliothèques du réseau de la communauté de communes. La bibliothèque de Sainte Flaive met à disposition environ 5 850 livres, 550 revues et 170

CD, mais le fonctionnement en réseau permet aussi aux lecteurs d'emprunter et de rendre les documents dans la bibliothèque du réseau qui lui convient et vous aurez aussi accès au site internet www.bibliothequesdesachards.net sur lequel vous pourrez consulter l'ensemble du catalogue du réseau (46 000 livres 2000 revues et 1 300 CD) et faire des réservations. En 2019, 67 nouveaux flavois se sont inscrits et 415 lecteurs de la commune ont emprunté près de 9200 documents.

Le fonctionnement de la bibliothèque (tenue des permanences, préparation des animations, définition des nouvelles acquisitions, réparation des documents...) est assuré par une équipe de 20 bénévoles.

L'équipe des bénévoles organise aussi en partenariat

RÉSEAU



BIBLIOTHÈQUES
Pays des Achars

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Périodes scolaires

Mercredi : 10h - 12h / 15h30 - 18h

Vendredi : 16h30 - 18h

Samedi : 10h - 12h

Hors périodes scolaires

Mercredi : 10h - 12h

Samedi : 10h - 12h

avec les écoles des séances d'animation avec entre autres pour objectifs de donner le goût de la lecture et de développer la culture générale et les capacités à effectuer une recherche documentaire.

Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles et l'équipe en place sera ravie de vous accueillir. Si vous le souhaitez, venez nous rencontrer aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



LE FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes est un lieu de rencontre et de convivialité. Nous avons à notre disposition une salle télé (avec la wii), une petite cuisine aménagée pour des soirées entre amis. La salle principale dispose d'un baby-foot, d'un billard ainsi que des jeux de société.

Nous avons participé au Téléthon (maquillage et tirs au but) et envisageons quelques opérations pour 2020 : vente de pizzas, nettoyage de voiture et fabrication de calendriers de l'Avent. Nous projetons également de partir ensemble sur un week-end.

Le bureau du foyer des jeunes espère

recevoir de nouveaux membres et créer encore plus de sorties pour plus de rigolade.

Notre page Facebook :

« Accueil Jeunes Flavois »

Votre enfant est âgé de 13 ans ou plus et a donc la possibilité de s'inscrire au Foyer des Jeunes de Sainte-Flaive-des-Loups. L'objectif est de permettre aux jeunes de se retrouver dans un espace qui leur est dédié en toute autonomie. En tant qu'animatrice, je suis présente un samedi matin sur deux afin d'accompagner les jeunes dans leurs projets et assurer le bon fonctionnement du foyer.

N'hésitez pas à venir et pour tout autre renseignement, vous pouvez me joindre via cette adresse mail j.louineau@cc-paysdesachards.fr ou au 06.48.79.19.48.



Enfance et jeunesse

École publique LES P'TITS LOUPS

L'école compte 152 élèves répartis sur 6 classes.

RENSEIGNEMENTS UTILES :

Directrice :

Mme Ayrault [déchargée le jeudi pour la direction]

Tél. : 02 51 34 06 50

Courriel : ce.0850506n@ac-nantes.fr

Horaires de l'école :

9 h-12 h 15/13 h 45-16 h 30

(lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Inscription rentrée 2020 :

Afin de prévoir au mieux l'organisation des classes pour la rentrée 2020, vous pouvez inscrire votre enfant dès maintenant. Les inscriptions administratives se font à la mairie. Un enfant peut être inscrit à partir de l'âge de 2 ans (fournir le livret de famille, un justificatif de domicile, un certificat de vaccination et un certificat de radiation).

Une visite de l'école peut être effectuée en prenant rendez-vous avec la directrice.

Une matinée de découverte de la classe maternelle sera proposée à la fin du mois de juin pour les futurs élèves de toute petite section et petite section inscrits avant le 1^{er} juin 2020.

Enseignantes :

Mme Perraudeau : TPS-PS

Mme Bouvet : MS-GS

Mme Praud : GS-CE1

Mme Cosson et Mme Pennanéac'h : CP-CE1

M. Epaud : CE2-CM1

Mme Ayrault et Mme Pennanéac'h : CM1-CM2

ATSEM :

Mme Delatte : TPS-PS

Mme Rousseau : MS-GS

R.A.S.E.D

Mme Souard : psychologue scolaire

Mme Pajot : aide pédagogique spécialisée

Mme Cordes : aide pédagogique spécialisée

CONSEIL D'ÉCOLE :

C'est un lieu de présentation, d'échanges et de prise de décisions pour tout ce qui concerne la vie et l'organisation de l'école.

Il se réunit une fois par trimestre et est constitué du Maire, de l'adjoint chargé des services à l'enfance, de l'Inspecteur de circonscription, des représentants des parents d'élèves, de l'équipe enseignante et du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

PROJETS PÉDAGOGIQUES :

Le projet d'école porte sur trois axes principaux :

1/ Favoriser un climat scolaire bénéfique ou bien-être et à la réussite des élèves.

2/ Sensibiliser et responsabiliser les élèves au développement durable

3/ Exprimer ses émotions à travers les activités artistiques dans le cadre d'un parcours culturel artistique

De nombreux projets pédagogiques vont être menés pour l'ensemble des classes avec comme fil conducteur cette année un travail sur le cinéma.

- Participation au dispositif École et cinéma pour les 6 classes
- Participation au Prix des Incorruptibles du CP au CM2
- Rencontres avec les résidents de la MARPA
- Cycle de natation à piscine de la Mothe Achard pour les élèves du CP au CM1 (8 séances)
- Rencontres sportives inter-écoles avec les écoles du secteur
- Intervention du moniteur de la sécurité routière pour les élèves du CP au CM2
- Sorties éducatives pour chaque classe en lien avec les projets menés
- Vous pourrez suivre ces projets sur l'espace numérique de travail : <https://ecoleprimairedespititsloups-ste-flaivedesloups.e-primo.fr/>

Nos projets ne pourraient aboutir sans la précieuse collaboration de tous les partenaires de l'école : municipalité et CCPA, association des parents d'élèves (FCPE) et Amicale Laïque.



Enfance et jeunesse

École privée l'ENVOL!



L'école l'Envol c'est :

- 138 élèves que nous souhaitons heureux de venir chaque jour à l'école
- 100 familles qui nous font confiance et nous soutiennent
- 8 enseignants et 4 salariés OGEF qui travaillent pour l'épanouissement des enfants, le suivi et la qualité des enseignements, la reconnaissance de chacun dans ce qu'il est
- 29 parents d'élèves investis dans l'APEL et l'OGEF : une équipe dynamique, soucieuse du bien-être des élèves, de celui des parents et qui soutient tous les projets pédagogiques en menant de nombreuses actions
- Des bénévoles pour la catéchèse, des temps de lecture, des rencontres sportives, des témoignages de solidarité, des sorties scolaires et classes découvertes... qui nous permettent de proposer différentes activités aux élèves dans un cadre sécurisant
- Un établissement catholique qui participe à la vie de la paroisse avec l'Abbé Roland GAUTREAU
- Une école sous contrat d'association avec l'état, donc en lien avec la municipalité et la communauté de communes que nous remercions pour leur soutien.

Pour l'année 2019-2020, « Je dis, je lis, j'écris » est le moteur des élèves, dans l'objectif de développer la communication écrite et orale. Cette réflexion sur la transmission et la réception d'un message est la suite du travail mené par les enfants volontaires pour recueillir les témoignages de vie des Flavois en 39-45, formant le film Mémoire Vivante. C'est ainsi que les élèves du CE2 au CM2 iront cette année découvrir la Normandie.



Renseignements et inscriptions
(possibles toute l'année) :

Delphine GUILLOT
02 51 34 03 96
ecolelenvol85@gmail.com
steffaivedesloups-lenvol.fr



Équipe enseignante :

TPS-PS : Delphine GUILLOT et Bénédicte DEFOIS

MS-GS : Nathalie Ligonnière

CP : Stéphanie DEFOIS

CE1-CE2 : Frédérique GIGAUD

CM1 : Sylvie BESSON

CE2-CM2 : Romain OSSANT

Enseignant spécialisé : Cyril POISSONNET

ASEM :

TPS-PS : Jessica JAUNET

MS-GS : Marie GUILLET

Enfance et jeunesse

FCPE de l'école LES P'TITS LOUPS

L'association FCPE des parents d'élèves regroupe des parents bénévoles qui organisent diverses manifestations tout au long de l'année.

Les bénéfices sont ensuite intégralement reversés à l'école, afin d'aider l'équipe enseignante à financer l'achat de matériel ou de sorties scolaires. L'année dernière, nous avons ainsi pu reverser 4800€ à l'école grâce à l'investissement et l'aide de parents bénévoles.

Cette année nous avons d'ores et déjà organisé une vente de jus de pomme, les photos de classe, une vente de sapins de Noël ainsi que le traditionnel spectacle de Noël. D'autres manifestations sont en cours de préparations comme une vente de « Madeleines Bijou » et la fête de fin d'année dans le jardin de l'école le dimanche 28 juin. (Évènement coorganisé avec l'équipe enseignante des P'tits Loups.)

En lien avec l'axe de développement durable du projet d'école, l'association a investi dans des gobelets recyclables au cours de l'année 2018-2019. Nos p'tits Loups les retrouvent avec plaisir lors de nos manifestations. C'est grâce à la mobilisation constante des parents, de l'équipe enseignante, de l'Amicale Laïque et de la mairie que nous pouvons garantir à nos enfants un cadre scolaire agréable et plaisant. Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos manifestations et activités sur notre page **Facebook** : www.facebook.com/fcpecoledesptitsloups



Bureau

Présidente : Elise Guedon

Vice-présidente : Audrey Le Roch

Secrétaire : Mélanie Chauveau

Secrétaire adjointe : Lucie Viaud

Trésorière : Betty Escousse

Trésorière adjointe : Morgane Robin



Membre : Estelle Lamy, Adélaïde Renaud, Emilie Masure, Jennifer Préaud, Céline Michon, Anaïs Ry, Mathilde Martignon, Titiana Le Guen, Frederic Arnaud, Mano De Oliveira, Florian Dugas, Yan Brochard

L'OGEC ET L'APEL DE L'ÉCOLE PRIVÉE L'ENVOI

Chaque association a un rôle dans le fonctionnement de l'école :

- l'OGEC s'occupe de la gestion (entretien des bâtiments, salaires du personnel non-enseignant et paiement des charges courantes),
- l'APEL s'occupe de l'animation (voyage, fête de Noël, carnaval...) et de l'accueil des familles au sein de notre établissement.

Les deux associations de parents d'élèves travaillent en très forte collaboration entre elles et avec l'équipe éducative.

2019 : année magique pour nos enfants

L'OGEC, l'APEL et toute l'équipe éducative ont vécu une année magique et riche d'enseignements. Quel bonheur, quelle joie, quel enthousiasme d'avoir permis aux enfants de l'école l'ENVOI de passer 15 jours magiques avec la troupe du cirque Klising.

Sur le thème du cirque, nous avons organisé notre carnaval et notre traditionnelle kermesse. La fin d'année a été émouvante pour tous : on a dit au revoir à Audrey PALUTEAU, chef d'établissement, et Frédérique GUEDON, maîtresse des CP-CE1, qui enseignent aujourd'hui dans de nouvelles écoles. On leur souhaite bon courage et on leur dit surtout un grand merci pour ce qu'elles ont fait pour l'école. Nous souhaitons la bienvenue à Delphine GUILLOT en tant que directrice et à Stéphanie HILAIRE, enseignante des CP.

Les Jaunays'tival ont été encore une grande réussite. La collaboration avec le comité de jumelage est excellente et donc efficace.

L'ensemble de la communauté éducative de l'école l'Envol vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



DATES À RETENIR :

10 janvier 2020 : PORTES

OUVERTES de l'école de 18h à 20h

18 janvier 2020 : Nouvelle

projection du film Mémoire Vivante dans la salle socio-culturelle

14 mars 2020 : carnaval

21 mars 2020 : Repas à domicile

28 mars 2020 : Loto à la salle socio-culturelle

27 juin 2020 : Kermesse

12 septembre 2020 : Terre Flavoise

Associations Comité de jumelage

COMITE DE JUMELAGE



M. Hubert MENGUY président du Comité de Jumelage de Sainte-Flaive-des-Loups, M Le Maire Patrice PAGEAUD, Mme Rose SOUDÉ présidente du Comité de Jumelage de Prayssac et Mme Le Maire Fabienne SIGAUD

Le comité de jumelage de SAINTE FLAIVE DES LOUPS, C'est aujourd'hui 50 personnes et associations adhérentes. Un conseil d'administration de 12 personnes, dont 8 membres adhérents et 4 représentants du Conseil Municipal.

Président : Hubert MENGUY	Tél. : 06 71 37 94 79
Vice-président : Serge CHAIGNE	Tél. : 06 81 72 26 45
Secrétaire : Christiane TRAINEAU	Tél. : 06 04 07 97 74
Trésorière : Joëlle PROUTEAU	Tél. : 06 74 92 92 25

Une association qui souhaite fédérer les flavois autour d'un projet collectif

« AVEC et POUR les HABITANTS »

Créé en 2016, un premier jumelage a été signé avec JARDIN (ISERE).

Cette année nous avons reçu les amis jardinois du 6 au 9 mai. Ce fut l'occasion pour eux de participer à la cérémonie du 8 mai et de leur faire découvrir la VENISE VERTE à MAILLEZAIS et la maison de CLEMENCEAU à JARD SUR MER. Cette rencontre annuelle, une année chez eux, l'autre année chez nous, reste axée sur le tourisme.

Notre volonté est de pouvoir créer des échanges bien sûr touristiques, mais surtout orientés jeunesse, associatif, culturel, rencontres sportives et être une association offrant ces opportunités d'échanges pour les jeunes et moins jeunes. C'est pour ces diverses raisons qu'en août 2018, nous avons souhaité rechercher une autre ville pouvant répondre à nos attentes en vue d'un second jumelage, ceci en plein accord avec la municipalité.

Fin novembre 2018, plusieurs contacts ont été établis dans différentes régions. Courant janvier 2019, la municipalité de PRAYSSAC dans le LOT, sensible aux objectifs présentés, a manifesté son intérêt de mener une réflexion commune pour la réalisation d'un tel projet. Début février, une petite délégation de SAINTE FLAIVE s'est déplacée à PRAYSSAC pour découvrir la commune et échanger sur cette opportunité de jumelage. La municipalité de PRAYSSAC s'est rendue à son tour chez nous fin mars, afin de découvrir la commune, notre région et poursuivre cette réflexion. Les objectifs fixés étant partagés, les régions totalement différentes, les représentants des deux

communes ont approuvé l'idée de ce rapprochement. Depuis PRAYSSAC a créé son COMITE et une CHARTE a été officiellement signée entre nos communes pour officialiser ce jumelage.

La signature a eu lieu à SAINTE FLAIVE le 30 novembre où Patrice PAGEAUD, Maire, a accueilli Fabienne SIGAUD, Maire de PRAYSSAC, accompagnée de quelques membres du conseil municipal et du comité de jumelage.

PRAYSSAC est situé au cœur de la vallée du LOT entre CAHORS et FUMEL, c'est une ville de 2500 habitants. Ville très commerçante de la vallée du LOT, PRAYSSAC a été élue « Plus beau marché de la région OCCITANIE en 2019 ». C'est une région qui associe patrimoine, traditions, gastronomie, sans oublier vin de caractère étant en plein vignoble de CAHORS. Vous pouvez consulter le site internet de la mairie de PRAYSSAC sur www.prayssac.fr

Que prévoyons-nous en 2020 ?

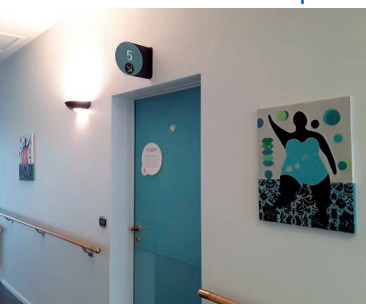
Un déplacement à JARDIN.

Et les premiers échanges avec PRAYSSAC où un déplacement est prévu si possible au deuxième trimestre. Déplacement, au cours duquel, nous souhaitons associer la jeunesse sportive flavoise.

Le jumelage, pour être actif, repose sur le dynamisme de l'ensemble des habitants, alors je vous invite à nous rejoindre au sein de notre association et apporter votre pierre à l'édifice afin de créer cette dynamique ensemble.

Hubert MENGUY





LES BÉNÉVOLES

Mme Catherine GOULPEAU remercie également les bénévoles et réitère son appel. En effet, la structure recherche des bénévoles pour pouvoir développer certaines animations telles que la déambulation extérieure et un loto trimestriel entre résidents.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter la Directrice au 02.51.34.02.38 ou par mail à marpa2@wanadoo.fr.

LES PRESTATIONS EXTERNES

Elle rappelle que la MARPA propose aux personnes âgées de la commune, des prestations extérieures comme les repas (pris à la MARPA) et le lavage de linge.

Pour tout renseignement, la contacter au 02.51.34.02.38.

Madame Catherine GOULPEAU et toute son équipe ainsi que l'ensemble des résidents vous souhaitent à toutes et tous une très belle et heureuse Année 2020.

L'année 2019 s'achève et marque avec elle la fin du statut juridique de la Résidence Bernadette. En effet, depuis son ouverture il y a 24 ans, la MARPA Résidence Bernadette bénéficiait du statut de Petite Unité de Vie. La Loi ASV adoptée le 28 décembre 2015 (Adaptation de la Société au Vieillessement) a induit un changement de statut pour plus de 25 structures vendéennes. Ainsi la Résidence Bernadette comme les autres a dû faire un choix. Soit, elle devenait un mini-EHPAD soit elle devenait une Résidence Autonomie (ex foyer-logements) à compter du 1er janvier 2020. Seulement, le passage en mini-EHPAD impliquait le financement de l'ARS de plus de 600 lits médicalisés au niveau de la Vendée. Ce choix n'a donc pas été retenu par les autorités régionales et de fait la MARPA Residence Bernadette va endosser le statut de Résidence Autonomie. Ce changement se traduit par la mise en place d'une nouvelle organisation afin de poursuivre les missions existantes auprès des résidents et leur assurer une continuité des services à travers des prestations socles et des prestations facultatives.

Ce changement de statut a donc amené les élus flavois à se positionner sur la création d'un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) interne à la Résidence à compter du 06 janvier 2020. Ne pas créer de SAAD signifiait la suppression des missions liées au forfait dépendance pour les bénéficiaires ADPA, une perte financière pour la MARPA entraînant une diminution des effectifs pouvant se traduire par la suppression de la veille de nuit, la fin des interventions dans les logements des résidents de jour comme de nuit donc la perte de la qualité des prestations proposées aux résidents.

Ainsi les élus ont opté pour la création d'un SAAD géré par le CCAS au même titre que la MARPA. Les avantages se traduisent par la gestion de 2 services avec des intervenants uniques et donc une optimisation de la coordination et un accompagnement individuel privilégié. Le SAAD limitera ses interventions à la Résidence Bernadette. Les agents pourront intervenir chez tous les résidents qui toutefois restent libres de choisir leur prestataire.

Avec la mise en place du SAAD au sein de la structure, les agents polyvalents pourront assurer l'accompagnement des résidents dans

les actes de la vie quotidienne tels que la toilette, l'habillage, le change des protections mais également le ménage des appartements dans leur totalité. C'est donc une nouvelle compétence propre à l'auxiliaire de vie qui nécessite d'être formé pour une grande majorité du personnel actuel mais qui est perçue comme une valorisation de leur métier. Aussi, il est difficile de concilier le métier de cuisinier avec tout ce que cela induit (suivi des menus et des commandes, suivi des livraisons, le respect des règles d'hygiène...) et le métier d'auxiliaire de vie qui sont bien 2 métiers différents. C'est pourquoi les élus ont décidé d'externaliser la fonction « cuisine » et de la transférer au restaurant scolaire à compter du 06 janvier 2020.

C'est donc une véritable mue qui s'opère et qui va permettre d'optimiser l'accompagnement quotidien auprès de chaque personne accueillie conformément à nos valeurs pour le bien-être de tous.

Dans le cadre de l'amélioration des lieux de vie collectifs, la Marpa a répondu à un appel à projet avec pour objectif d'améliorer la qualité de l'accueil et la sécurisation des interventions externes en réhabilitant l'espace qui est dédié aux professionnels externes et en acquérant un charriot pour faciliter la distribution des médicaments et en mettant en place une signalétique agréable et adaptée. Les organismes sollicités tels que la Fondation Bruneau, le Groupe AGRICA, la CARSAT des Pays de Loire et le CCAS de Sainte Flaive des Loups ont répondu positivement au financement. Monsieur PAGEAUD et Madame GOULPEAU les remercie sincèrement pour leur participation financière sans quoi le projet n'aurait pas vu le jour.

LES REMERCIEMENTS

La directrice remercie chaleureusement tous ceux qui contribuent quotidiennement au bien être des résidents, en particulier, l'équipe professionnelle de la MARPA, les infirmières libérales, le service d'aide à domicile et le service de soins infirmiers de la MOTHE ACHARD et l'ensemble des élus pour leur collaboration mais aussi toutes les familles pour leur contribution qui reste essentielle pour leur(s) parent(s).

VIVRE À SAINTE FLAIVE ET SON TERRITOIRE

L'objet de l'association, article 2 de ses statuts :

« Sur la base de valeurs partagées : respect de la dignité humaine, solidarité, participation citoyenne intergénérationnelle, transparence, cette association, indépendante de tout parti politique ou mouvement confessionnel, a pour objet : La contribution à l'amélioration de la vie communale et territoriale de la population flavoise ». Pour réaliser cet objet, la première action mise en place par le conseil d'administration : le déplacement solidaire pour faciliter la mobilité : facteur de liberté, d'autonomie et de lien social. Il s'adresse à toute personne majeure ayant besoin de déplacements ponctuellement ou durablement et habitant à Ste Flaive, Nieul-le-dolent et Beaulieu/la roche. Une équipe citoyenne de 10 accompagnateurs par commune permet de répondre aux besoins d'une soixantaine d'utilisateurs. Les besoins sur le territoire des achards sont en nette évolution et font l'objet d'une réflexion pour y apporter les bonnes réponses. La seconde concerne la découverte du numérique qui devient incontournable actuellement dans la vie quotidienne.

L'association a décidé en 2017 et 2018 la Mise en place d'Ateliers « découverte de la tablette », (aujourd'hui en collaboration avec la communauté de communes), et d'un « point numérique solidaire » en 2019, à la MARPA, pour apprendre notamment à créer son « espace client » sur les sites administratifs et surfer) et gérer des fichiers grâce au financement de la conférence des financeurs du conseil départemental et le CCAS. La troisième, en proche collaboration avec la communauté de communes, c'est la mise en place d'un atelier « conduire en toute sécurité » pour les plus de 60 ans. Il rappelle les règles de sécurité dans un contexte routier en pleine évolution, avec une expérience de conduite en condition réelle de circulation. Puis l'association a réalisé un « concert solidaire » en janvier 2019 avec l'aide du club des aînés, en faveur de

l'association « Et Paul et Zoé » dont l'objet est de faciliter la mobilité des personnes à mobilité réduite. Les associations « Bel'chansons » et « les renégats » ont assuré le spectacle, musique et chants. Ce fut une belle expérience de solidarité à laquelle les flavois et bien d'autres de notre territoire ont participé en nombre pour un montant de dons de 2100€ qui sont venus s'ajouter à une cagnotte en ligne. Cette association a aujourd'hui acheté un véhicule adapté qu'il est possible de louer pour les particuliers, familles et établissements. L'association VISAF entame une réflexion sur son projet associatif, avec l'aide d'un expert en bénévolat, pour les cinq années à venir de façon à pérenniser ses actions, en développer de nouvelles (projet de mise en place d'un service « visites à domicile » pour personnes âgées, déjà existant par des temps de visite à la résidence Autonomie Bernadette - Contact pour les personnes intéressées par cette mise en place : 06 87 94 29 20). Elle est adhérente à MONALISA, Mouvement National de Lutte contre l'isolement des Agés. Une coordination départementale dont ViSaF fait partie a été créée dernièrement pour développer des actions de mise en lien des acteurs du département intervenant auprès de la personne âgée.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Bureau :

Contact : visaf@laposte.net

Tél. : 06 87 94 29 20

Président : Marcel Tenailleau

Vice-Président : Monique Rouxel

Secrétaire : Eliane Delhommeau

Trésorier : Chantal Brunetière

Trésorier Adjoint : Josiane Rousselot

LES DATES À RETENIR :

22 Juin 2020, Assemblée Générale
à la salle l'Ormeau, à 18h00



ADMR LA MICRO-CRÈCHE ADMR "LE PRÉ EN BULLES" OUVRE À SAINTE FLAIVE DES LOUPS.

Le 2 janvier 2019, la micro-crèche ADMR « Le Pré en Bulles » ouvre ses portes sur la commune de Sainte Flaive des Loups. La dimension humaine de la structure (10 enfants de 2 mois ½ à 4 ans) permettra d'offrir à chaque enfant un accueil individualisé tout en favorisant son éveil et sa socialisation de par la vie collective. Les enfants peuvent être accueillis de façon régulière ou occasionnelle de 7 h 45 à 18 h 30.

Les tarifs démarrent à partir de 5€ de l'heure, comprenant les repas et les couches ; tarifs variant selon les ressources des familles et la durée de l'accueil de l'enfant et ouvrant droit aux aides familiales (complément libre choix du mode de garde de la PAJE et crédits d'impôt). La responsable, Alice BARRE, infirmière puéricultrice de formation, assure la responsabilité de 4 professionnelles formées à la petite enfance. Son projet pédagogique s'appuie sur des

valeurs de respect de chaque enfant et du choix éducatif des parents. Il est centré sur le bien-être de l'enfant en accord avec son rythme et son développement moteur, affectif et intellectuel. N'hésitez pas à la contacter dès maintenant au 02 51 44 11 55 pour un devis gratuit et une présentation de la micro-crèche.

CCAS PROJET DE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES VIVANT À DOMICILE

Depuis janvier 2017, le CCAS des Achards coordonne des ateliers à destination des seniors de 60 ans et plus sur le territoire intercommunal. Ces ateliers s'inscrivent dans le projet initié par la Conférence des Financeurs de la Vendée et ont pour but de donner aux seniors des « trucs et astuces » pour vivre sereinement au quotidien.

programme : l'alimentation, la mémoire, la vie juridique, l'image de soi, la conduite, l'informatique, les cafés-débats ou encore le sommeil...

Informers les seniors, les écouter et créer du lien social sont les objectifs des ateliers. Les animateurs interviennent dans un esprit de respect et de convivialité.

du Pays des Achards.

Si vous êtes seniors ou si votre parent peut être intéressé, les inscriptions sont possibles pour un ou plusieurs ateliers, sur le territoire du Pays des Achards.

Pour toute information, nous vous invitons à contacter la Communauté de Communes du Pays des Achards.

En 2018, 80 seniors ont participé aux ateliers autour de 15 thématiques avec au

Ces ateliers ont été coordonnés à partir du 1^{er} janvier 2019 par la Communauté de Communes



CLUB DES RETRAITÉS FLEUR D'AUTOMNE

L'arrivée de nouveaux et jeunes adhérents dynamise le groupe et les activités se diversifient. Chaque vendredi matin, la marche regroupe une dizaine de personnes. Les boulistes ont rencontré le club de Mouilleron-le Captif pour un après-midi détente. En 2020, nous les recevrons à notre tour. Nous continuons nos diverses activités, mais nous avons d'autres projets que nous réaliserons en cours d'année.

En mai 2019, nous avons passé une journée à Pornic, avec visite d'une fromagerie, et d'une brasserie, puis déjeuner en bord de mer. L'après-midi a été consacré à la découverte du patrimoine de cette belle station balnéaire : villas, château...

L'année 2018 s'est terminée par un goûter de NOËL avec animation ou nous avons invité tous les retraités à partir de 65 ans. Nous étions environ 150 personnes.

Pour NOËL 2019, le mardi 17 décembre, un repas animé a été organisé en collaboration avec le C.C.A.S. pour les personnes de 70 ans et plus. Quel bonheur de se réunir...

DATES À RETENIR :

Assemblée Générale : mardi 21 janvier 2020

Bal du club : dimanche 27 septembre 2020

Concours d'aluette : les samedis 15 février et 3 octobre 2020

Concours de belote : samedi 4 avril 2020

Aline Drache,
coordinatrice
du projet
"Bien vieillir chez soi"

L'année 2019 a vu des changements.
Suite à l'assemblée générale de janvier,
un nouveau bureau s'est formé :

Présidente : Christiane Traineau
Vice-présidente : Éliane Joubert
Trésorier : Cyril Pineau-Valencienne
Trésorière adjointe : Thérèse Ruchaud
Secrétaire : Bernadette Hermouet
Secrétaire adjointe : Colette Borderon



SOCIÉTÉ DE CHASSE

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Delapré Guy Tel : 02. 51 .34 .01. 88

Vice-président : Bret Jean-Paul

Trésorier : Boursereau Patrick

Secrétaire : Garandeau Jean-Paul

LES MANIFESTATIONS DES CHASSEURS EN 2020 :

Loto des chasseurs : Le 22 Mars 2020

Repas des chasseurs : Le 18 avril 2020



LES DARTS FLAVOISES

Le club de fléchettes, « Les Darts Flavoises », est né au cours du 1^{er} semestre de l'année 2019. Il a pour objectif de permettre à ses adhérents (25 membres) d'évoluer dans les meilleures conditions pour participer au championnat de France, Phoenix New Darts France, promouvoir le jeu de fléchettes sur cible électronique et participer à la vie associative de la commune.

Au cours de sa jeune existence, il vient de connaître 2 fois les honneurs en obtenant la seconde place au championnat régional et au championnat de France pour la saison 2018-2019, grâce à son équipe leader composée de : Jérôme Raballand, Ludovic Boistault, Samuel Migné et Scott Rennesson.

Scott Rennesson, champion de France individuel, vient de découvrir le très haut niveau en participant en octobre dernier au Championnat d'Europe.

Le club local de fléchettes souhaite s'investir dans la vie de la commune, et c'est avec plaisir



qu'il organise un tournoi Open à l'occasion du Téléthon. Nous remercions toutes les personnes suivant notre actualité et venues participer à notre Tournoi Open de septembre.

Nous invitons les habitants de Sainte Flaive des Loups à venir découvrir l'ambiance des diverses compétitions qui se déroulent chaque semaine au bar de la commune, Chez Nann, siège de l'association ou les adhérents du club se feront un plaisir d'expliquer les règles du jeu.

Président : Jérôme Raballand.

Vice-président : Julien Marionneau.

Trésorière : Camille Schester.

Secrétaire : Gérard Mérieau.

L'association remercie tout particulièrement l'équipe municipale qui apporte soutien logistique et encouragements lors des diverses manifestations.

Contact : 02 51 06 63 98

Associations UNC/AFN/ Soldats de France



La section déplore cette année la disparition de trois de ses membres :

- M. Hervé BORDERON, le 13 mai 2019
- Mme Simone AUGIZEAU, le 11 juin 2019
- M. Aimé DATIN, le 22 septembre 2019

Aux familles, nous leur adressons nos plus vives et sincères condoléances.

Toute la section souhaite aux Flavoises et Flavois une très Bonne et Joyeuse Année 2020

Le Bureau



12 janvier 2019 : Remise du drapeau de 14/18 par l'UNC/AFN en mairie et nous avons échangé sur les déportations de Rawa-Ruska, des soldats Français prisonniers de guerre évadés, 66 vendéens connus et répertoriés furent envoyés en Ukraine dont un Flavois.

26 janvier 2019 : Début des activités UNC SDF de Sainte Flaive des Loups. Assemblée générale avec remémoration de l'activité de la section ; paiement des cotisations, moment de convivialité, partage amical de la galette suivi d'un buffet qui a clôturé la réunion.

11 février 2019 : réunion du bureau salle du Vieux Couvent, élection de confirmation de postes : Président, trésorier, secrétaire ;

13 avril 2019 : Pêche à la truite à l'étang de la Rétaudière ; succès attendu avec une bonne participation. Diverses réunions ont rassemblé le bureau pour une logistique des occupations.

8 mai 2019 : Réunion avec la section de Nieul le Dolent pour la commémoration à Sainte Flaive des Loups . Un vin d'honneur a été offert par la municipalité après diverses allocutions et remise de médailles.

25 mai 2019 : Forum des associations qui nous a permis avec un stand approprié de nous faire mieux connaître et de récupérer plusieurs adhésions.

8 juin 2019 : Congrès national UNC à Venansault. Forte participation nationale et flavoise (30 participants).

6 juillet 2019 : Méchoui – grillades annuel avec une présence nombreuse. Repas traditionnel ; le soir : sardines grillées et mogettes. L'animation fut de très bonne qualité.

7 septembre 2019 : Soirée parc de la Chênaie organisée par les jeunes de Sainte Flaive des Loups, Familles Rurales et la section UNC SDF. Cette soirée avait pour but de mettre à l'honneur les victimes du conflit 1939-1945. Des recherches ont été effectuées afin de connaître les causes exactes de la disparition de 5 Flavois lors de cette guerre. 80 porte-drapeaux ont défilé et un film a été projeté relatant la vie difficile des habitants durant cette période avec des témoins vivants. Diverses allocutions ont été prononcées.

8 septembre 2019 : une manifestation en plein air a clôturé cet hommage avec la visite d'un camp militaire reconstitué à l'origine de 1945 ; environ 2 000 visiteurs. Cette manifestation a été organisée par les jeunes Flavois, Familles Rurales, l'Ecole l'Envol et la section UNC SDF.

26 septembre 2019 : un voyage est organisé par la section à « L'Ange Bleu » à Bordeaux (53 participants).

26 Octobre 2019 : Déjeuner dansant salle de l'Ormeau ; manifestation qui d'année en année prend de l'importance avec une très forte participation. Remerciements à tous les membres qui ont œuvré sans compter pour la réussite de cette journée. Une date est d'ores et déjà fixée pour 2020 : le 24 octobre. Le site dédié au camp de déportation de Rawa-Ruska des soldats Français prisonniers de guerre évadés RAWA-RUSKA. Net. 66 vendéens connus et répertoriés furent envoyés en Ukraine dont mon père.

11 novembre 2019 : Cérémonie de recueillement au monument aux morts, levée des couleurs, dépôt de gerbes, lecture de la lettre du Ministre des Anciens Combattants par Monsieur le Maire et lecture du message de l'UNC. Cérémonie religieuse à Nieul-le-Dolent suivi d'un moment de convivialité et d'un banquet.

7 et 8 décembre 2019 : Participation de la section au Téléthon.

5 décembre 2019 : les porte-drapeaux et quelques adhérents participent au rassemblement à la Roche sur Yon, Place Simone VEIL en l'honneur des anciens d'Algérie.

Bien que les effectifs soient relativement stables, nous restons toujours les bras ouverts pour accueillir de nouveaux adhérents. Vous qui avez servi, d'une façon ou d'une autre, la France, votre place est dans nos rangs.



Associations

Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes organise chaque année :

- 24 décembre de 10 h à 13 h : une animation gratuite (manège, calèche, vin chaud et friandises) et ouverte à tous.

> Merci pour l'aide financière des commerçants et artisans de Sainte Flaive.

- 13 juillet : le traditionnel moules/frites avec l'association du foot.

> Le feu d'artifice est offert par la commune.

Le comité des fêtes assure le suivi du matériel par la commission Vaisselle et Matériel.

Cette année douze associations y ont adhéré.

Douze personnes individuelles, une mairie extérieure et deux entreprises ont utilisé le matériel avec de très bons retours de satisfaction.

Mail association Comité :
comitedesfetessfdl@gmail.com



• Pour les Barnums et tables :

GUERINEAU Jacques au : 06 73 21 00 37 ou
RIAND Albert au : 06 83 39 71 73

• Pour les friteuses, vaisselle, tasses, Faitouts...

PROUTEAU Moïse au : 02 51 34 09 20

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Bureau :

Président : GUERINEAU Jacques

Secrétaire : LESUEUR Sophie

Trésorier : BABINOT Aurélie

Membres :

- FERRE Philippe

- PAJOT François

- RIAND Albert

- RIGAGNAUD Bernard



LES DATES À RETENIR :

- 24 décembre 2019 Manège, Calèche et Vin Chaud
- En Février AG date non définie
- 13 juillet 2020 Moules /Frites et feu d'artifice
- 24 décembre 2020 (animation non définie)



L'AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque est une association dont le siège social est à : 5 rue du Petit Logis 85150 STE FLAIVE DES LOUPS

Elle a pour but d'aider financièrement l'Ecole Publique : achat de matériel pédagogique, jeux éducatifs, bibliothèque, voyages et déplacements. Elle participe également au développement social et culturel de la commune. Pour continuer d'exister et assurer au mieux ses missions, l'Amicale a besoin que de nouveaux membres, notamment des parents d'élèves, viennent renforcer l'équipe d'organisation.

L'Amicale Laïque possède à ce jour 3 activités :

RELAXATION YOGA :

Responsable : Mme DULOU Pierrette : 02 51 34 00 63

ÉCOLE DE MUSIQUE :

Responsable : VALLAIS Marcel : 06 75 56 57 26

TENNIS :

Responsable : M. MOLINET Stéphane : 06 79 73 21 15

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les responsables de ces activités.

ADHÉSION :

Une adhésion est demandée par famille quel que soit le nombre de personnes désirant exercer une activité.

Il n'est pas nécessaire de pratiquer une activité pour adhérer à l'Amicale Laïque.

FONCTIONNEMENT :

La carte d'adhérent pour 2019/2020 est de 15€. Elle donne accès et vous assure pour votre participation à toutes les activités de l'association.

MANIFESTATIONS À RETENIR

Galette / Vœux de l'Amicale : Samedi 11 janvier 2020

Soirée Flavioise : Samedi 25 avril 2020

Audition de fin d'année Ecole de Musique :

Vendredi 5 juin 2020

Fête d'où Lumas :

Dimanche 21 juin 2020

La réussite de ces différentes manifestations dépendra de votre dynamisme et de votre participation.

L'Election du nouveau Bureau du Conseil d'Administration a eu lieu le 28 novembre 2019, il se compose ainsi :

Président : PERCOT Emeric

Vice-Président : VIOLEAU René

Trésorière : RIVERY Anaïs

Trésorière adjointe : ALLAIS Anaïs

Secrétaire : PERCOT Isabelle

Secrétaire adjointe : PORTRAT Mélanie

Autres membres du CA :

DUGAS Joseph, CHAUVIN Maxime, RETUREAU Roger, BALAVOINE Sophie, ROTURIER Charlotte, CAVICCHI Patrice, ELINEAU Marie-Laure, ELINEAU Sébastien.



THÉÂTRE DE LA LOUPIOTE

L'année 2019 a vu l'apothéose de notre spectacle "l'école des femmes" à Lanester (Lorient) où nous avons vécu un moment inoubliable à la fin du mois de juin dans un lieu magique: le cimetière de bateaux à Kerhervy pour le festival en plein air de La Fontaine aux chevaux. A la tombée de la nuit devant la rivière et les carcasses de bateaux, la lumière des projecteurs gagne peu à peu sur les derniers rayons de soleil, le miroir d'eau du fond de scène se laisse lui aussi gagner par la marée montante et le silence de la nuit... c'était notre 20^{ème} séance, certainement la plus singulière, une magnifique récompense.

Après avoir vécu 3 années intenses de ce projet magnifique de "L'école des femmes, maintes fois primé, le

théâtre de La Loupiote est aujourd'hui en gestation... un nouveau projet est en train de naître avec une nouvelle équipe composée du noyau dur auquel se sont greffées de nouvelles arrivées. Nous avons commencé en cette rentrée à travailler nos fondamentaux par la mise en place de journées d'atelier pour fédérer ce nouveau groupe. Nous sommes impatients de rentrer dans le vif du sujet... Mais chut pour le moment c'est un secret. Nous allons organiser en attendant la sortie de notre nouvelle pièce une soirée cabaret au printemps, la date n'est pas encore fixée mais nous vous attendrons nombreux...

L'association a participé avec bonheur au forum des associations en mai et a partagé un beau moment convivial avec les

autres associations. Malheureusement, le projet de créer des ateliers jeunes n'a pas pu voir le jour faute de participants, nous sommes vraiment désolés pour ceux et celles qui s'étaient préinscrits mais nous n'abandonnons pas l'idée... A suivre

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : COMBAUD Dominique

Vice-président : LOGEAS Jean-Claude

Secrétaire : BOURY Hélène

Secrétaire Adjoint : MAFFEIS-LEZAY Isabelle

Trésorier : BOIRE Sandrine

Membres : LOGEAS Jean-Yves, RAFFIN Nicole, GABORIT Krystel, SIRE Serge, LAMY Bruno, PAGEAUD Séverine

Associations

TENNIS CLUB FLAVOIS

Section tennis :

Première année écoulée avec le nouveau bureau et le bilan est positif! L'équipe senior a terminé 4^{ème} du championnat d'hiver en deuxième division départementale et première du championnat d'été. Pour ce début de saison, nous avons augmenté le nombre de licenciés et de ce fait, une nouvelle équipe senior a été engagée en championnat d'hiver démarrant en quatrième division départementale. Cette année, les cours enfants sont le vendredi soir et le samedi matin par alternance et les cours adultes les mercredis soirs.

Le court de tennis extérieur est disponible pour les non licenciés, les réservations se font au bar de Sainte Flaive des Loups « chez Nann »

Section Badminton :

La section badminton augmente une nouvelle fois son nombre d'adhérents dépassant la trentaine de licenciés. La section est toujours ouverte aux petits et aux grands en gardant

le créneau du mardi soir pour les 10/14 ans à partir de 18h. Les créneaux pour l'ensemble des adhérents sont donc le lundi et le mardi de 18h à 20h. Vous pouvez encore venir vous inscrire si vous êtes intéressés !

DATE À RETENIR :

3 Décembre 2019 : Rencontre de Badminton entre les adhérents de la section Tennis et Badminton au profit du téléthon (Inscription de 4€/personne)

26 Janvier 2020 : Galette des rois

Juin 2020 (à définir) : Barbecue de clôture de saison

BUREAU ET MEMBRES À CONTACTER :

Président : Stéphane MOLINET, 06 79 73 21 15

Vice Président : Charles VOYER, 06 72 81 03 69

Trésorier : Charly GENTET, 06 24 92 50 31

Secrétaire : Fabian ROYER, 07 86 35 21 89

Correspondante Badminton :

Aurélie BABINOT, 06 88 29 01 10



ÉCOLE DE MUSIQUE

Depuis sa création en 1983, l'École de Musique de Sainte-Flaive-des-Loups a pour objectif de rendre l'apprentissage de la musique accessible à tous : enfants, adolescents et adultes qui ont ainsi la possibilité d'acquérir une culture musicale grâce à des professeurs expérimentés. L'École de musique flavoise propose l'apprentissage d'instruments divers :

Guitare, batterie, synthétiseur, piano éveil musical, chant

choral, chant individuel.

En dehors d'examens à la fin de l'année, des auditions publiques, nos élèves participent à des concerts ; le concert de la Société Philharmonique de La Roche-sur-Yon (mai 2018) dont nos élèves ont fait la première partie.

La participation aux divers événements offerts par la municipalité ou autre permet aux élèves de l'école de musique de progresser.

Rejoignez l'école de musique de Sainte Flaive des Loups.

Pour toute information, contactez :

AMICALE LAÏQUE :

Section École de Musique

6 rue du petit logis

85150 STE FLAIVE-DES-LOUPS

Président : René Violeau

Coordinateur : Marcel Vallais

Marcel Vallais : 06 75 56 26

Grâce Georges : 06 07 31 41 23



YOGA (section de l'Amicale Laïque)

Pour la 7^{ème} année, toujours fidèle au poste, notre professeur Valérie Grivet nous enseigne les différentes postures de Yoga. L'assouplissement et le relâchement du corps se font tout en douceur. La respiration est un élément essentiel dans

la pratique du Yoga. La séance se termine par une relaxation qui élimine les tensions et calme le mental. Nous sommes actuellement 12 personnes et n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Les cours ont lieu le mercredi soir de 20h30 à 21h45 (sauf pendant les

vacances scolaires) à la salle socio culturelle « L'Ormeau ».

Pour tout renseignement :

Mme Dulou Pierrette,

Tél. : 02 51 34 00 63

Bonne Année 2020 en adoptant la zen attitude.

MÉMOIRE VIVANTE



Pensez à vous inscrire en ligne :

www.weezevent.com/projection-memoire-vivante

Cette année 2019 fut marquée par l'anniversaire des 80 ans de la guerre 39-45. Pour cette occasion la «Section Événements» de Familles Rurales associée à l'école l'Envol ont réalisé : «Mémoire vivante».

10 mois de collectes, de recherches, de témoignages et d'écriture ont été nécessaires à la réalisation de ce film.

Le 7 septembre, au Parc de la Chênaie, pendant près d'une heure trente, plus 2000 spectateurs ont assisté à la représentation relatant «la vie des flavois sous l'occupation» : projection cinématographique, témoignages, saynètes.

82 portes-drapeaux de l'UNC ont rendu hommage à nos 5 soldats

«Morts pour la France» avant la magnifique conclusion pyrotechnique «Vivre la Mémoire». Cette soirée intergénérationnelle fut un temps très fort pour les flavois : la transmission de l'histoire et de la mémoire entre nos aînés et nos jeunes, le partage d'énormes émotions et un message authentique d'espoir, de bienveillance et de paix.

«Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir», Général Foch.

Deux rediffusions sont programmées le samedi 18 janvier à la salle l'Ormeau.

SERVICE BABY-SITTING

Envie de sortir un samedi soir, ce service vous permet de faire garder votre enfant ou vos enfants à votre domicile en soirée uniquement (de 19h au lendemain).

L'adhésion à l'association de Familles Rurales permet des réductions pour l'utilisation de ces différents services et activités.

CONTACT :

Bernard Francis : 0251340755



SERVICE SOS MAMIES

Un enfant malade ou un imprévu, faites appel à ce service à domicile ou chez la mamie.

CONTACT :

Maryline PAGEAUD : 06 81 45 57 63

Mr Francis BERNARD : 02 51 34 07 55

DANSE COUNTRY

Avec cette nouvelle reprise des cours de danse country, c'est avec plaisir que nous avons ouvert un nouveau cours les mercredis soirs de 18h30 à 20h, salle du vieux couvent, pour les danseuses débutantes (les danseurs sont également les bienvenus).

Les cours de danse, pour les danseuses un peu plus expérimentées, se déroulent aux mêmes horaires les vendredis soirs dans la même salle. Dans tous les cas, chacun peut aller au cours de son choix suivant son niveau, mais également suivre les deux cours, même pour le plaisir de regarder.





GYM PILATES

SALLES DU GENET

Le Lundi - 3 cours :

- 10h15 - 11h15
- 11h15 - 12h15
- 20h00 - 21h15

- Matériel sur place
- Pas de cours durant les vacances scolaires
- Inscription et renseignements sur place

CONTACT :

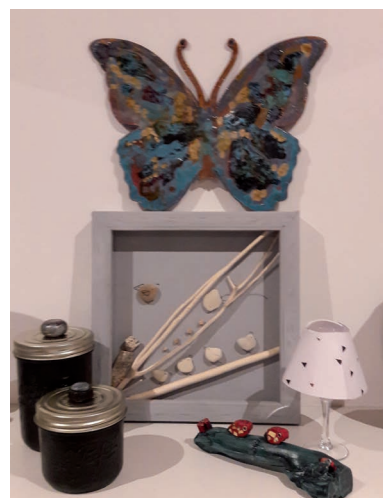
Marie Hélène PAJOT :

06 73 31 85 27



ATELIER DES CREATIONS

Réalisation de décorations : utilisation de tous matériaux, de différentes techniques de peinture sur tous supports. Encadrement, luminaire poupée en tissu, objets pour le jardin, restauration de chaise et meuble...



SALLE POLYVALENTE DU VIEUX COUVENT, le mardi de 20h00 à 22h00, matériel fourni.

Inscription sur place à l'année ou à l'atelier, Renseignement au : 06 75 97 64 99

ACTIVITÉ COUTURE

Depuis 2017, des cours de couture sont dispensés par Sandrine, notre professionnelle. Ces ateliers ont lieu plusieurs fois par semaine et s'adressent à tous les niveaux et à partir de 12 ans. Inscriptions au trimestre.

CONTACTS :

Anne GUIAT : 06 64 59 02 19

Francis BERNARD : 02 51 34 07 55



RANDONNÉES



La section randonnées de Familles Rurales avec ses 34 adhérents organise chaque mardi après-midi une sortie d'environ 10 kms et une sortie le 1^{er} dimanche de chaque mois. De nouvelles adhérentes viennent de nous rejoindre. Un planning mensuel est affiché dans les commerces et envoyé à chaque adhérent. Si nos sorties amicales vous intéressent, venez nous rejoindre.

CONTACT :

Maryline : 02 51 34 07 51

Claude : 06 31 11 53 58



Les infos club (horaires entrainements, matchs, convocations...) sur : lsf-football.fr
Mail : lsffoot@wanadoo.fr / Tel : Président : 02 51 34 09 81 / Secrétaire : 07 60 52 75 88



CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. SEGRETIN Stéphane
Vice-président : M. CHIFFOLEAU Franck
Secrétaire : Mme BRODU Séverine
Secrétaire adjoint : M. DUDIT Jean-Yves
Trésorier : Mme HOCQUARD Julie
Trésorier adjoint : M. RUAU Sébastien
Membres : Betty ESCOUSSE, Julien AUGUIN, Guillaume GILBERT, Franz LELONG, Amadou DIARRA, Pierre PALOMARES, Norbert CHAIGNE, Hervé PATEAU, Christophe NEAU, Jérémy BRECHOTTEAU, Cédric BAUCHET

Le club remercie la mairie, ses partenaires, les supporters, les bénévoles, tous les licenciés du club et souhaite une bonne et heureuse année à l'ensemble des Flavaises et flavois. Au plaisir de vous voir autour du stade de Ste flaive (Entrée gratuite).

La fin de saison 2018/2019 fut l'occasion pour nous de fêter les 70 ans du club. En effet, les Loups Sportifs Flavois sont nés le 22 juin 1949. A cette époque, une poignée de jeunes s'engage à faire vivre le foot à Ste Flaive.

A la tête, Yves Touvron, 1^{er} président du club, qui nous a malheureusement quitté en fin d'année 2018.

Aujourd'hui, le club compte 170 licences, soit 7 % de la population de Ste Flaive, 42 petits loups flavois en école de foot, 20 joueurs U12/ U13 complètent l'effectif avec 2 équipes inscrites en D3 et D4. 19 de nos adolescents intègrent le groupement Jeune GJ Achard Flaive Grosbreuil pour les catégories U14 à U18.

Bon début de saison pour les 37 joueurs de nos 2 équipes fanion qui évoluent en D2 et D4, fidèlement entraînés par Fabien Bonneau depuis 4 ans déjà.

L'ambiance de notre équipe Loisirs est toujours au rendez-vous avec plus de 20 joueurs à ce jour. Nos 2 arbitres officiels, Christophe NEAU et Julien ROIRAND, ont également rechaussés les crampons et comptent bien monter en division en fin de saison.

DATES À RETENIR :

Dimanche 26 janvier 2020, 17h30 - Salle polyvalente : Galette des rois
Samedi 1 février 2020, 19h - Salle l'Ormeau : Repas (Paëlla) avec soirée dansante
Dimanche 17 mai 2020, 17h30 au stade : Tirage de la bourriche
Vendredi 12 juin 2020, 19h salle polyvalente : Assemblée Générale saison 2019/2020



Le club de basket de Sainte Flaise des Loups compte cette année 105 licenciés.

Il est en coopération territoriale des clubs (CTC) avec le club de Beaulieu sous la Roche.

Cela permet d'avoir des équipes de tous les âges :

- A Sainte Flaise des Loups, nous avons 1 équipe U9 Filles, 1 équipe U9 Garçons, 1 équipe U11 Filles, 1 équipe U11 Garçons, 1 équipe U15 Filles, 1 équipe U17 Garçons, 2 équipes Séniors Filles et 2 équipes Séniors Garçons.

- A Beaulieu sous la Roche, il y a 1 équipe U11 Filles, 1 équipe U13 Filles, 1 équipe U13 Garçons et 1 équipe U15 Garçons.

LES DATES À RETENIR :

- 16 février 2020 : Concours de Belote
- 13 juin 2020 : Tournoi familles

Vous pouvez consulter notre page

Facebook : LSF Basket

Pour tout contact : lsfbasket@gmail.com

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Bureau :

Président : MASSE Cyrille

Vice-Président : VINCENDEAU Sandra

Secrétaire : PORTERAT Véronique

Secrétaire Adjoint : GUESDON Guillaume

Trésorier : PRIGENT Léna

Trésorier Adjoint : GAUTHIER Bruno

Membres :

JADAUD Céline,

LE ROCH Anthony,

MARIONNEAU Raphaël,

MASSE Alexis,

PONS-HERMANT Laurence,

PORTERAT Olivier et ROUSSELOT Corinne.

Merci à tous ceux qui offrent de leur temps au club pour l'encadrement, la logistique et la gestion du club, aux partenaires qui permettent à l'association de fonctionner sereinement et aux supporters pour le soutien essentiel qu'ils apportent aux joueurs.



Pour tout renseignement :
06 58 16 40 00 ou
loupspingflavois@gmail.com

BUREAU :

Président :

Damien BERNARD

Trésorier :

Alain BARREAU

Secrétaire :

Nicolas MILCENDEAU

TENNIS DE TABLE STE FLAIVE DES LOUPS

Après une saison 2018/2019 sans réelle surprise, le championnat a repris pour les 3 équipes seniors du club. A l'heure actuelle, les équipes 1 et 3 sont invaincues et en tête de leur poule respective. L'équipe 2 est quant à elle 5^{ème} de départementale 3.

Les jeunes joueurs ont également commencé les compétitions individuelles. A partir de janvier, les 2 équipes jeunes (minimes et cadets/juniors) découvriront elles aussi la compétition par équipe.

Cette année, les horaires des entraînements ont été modifiés. Les entraînements dirigés ont lieu le mercredi de 17h à 18h pour les débutants, de 18h à 19h30 pour les cadets/juniors et de 19h45 à 21h15 pour les adultes. Les jeunes (toutes catégories) bénéficient d'un 2^{ème} entraînement dirigé le vendredi de 18h à 19h30. Des stages sont également organisés pendant les vacances scolaires.

Pour les plus jeunes, les séances de baby-ping (de 5 à 8 ans) se déroulent le samedi matin à partir de 11h.

Pour les adultes, les entraînements libres du vendredi (à partir de 18h30) sont également l'occasion de se retrouver pour échanger quelques balles en toute convivialité.

Tout au long de la saison, il est possible de venir découvrir le tennis de table en participant gratuitement à quelques entraînements. N'hésitez donc pas à venir nous rencontrer.

D'autres activités plus ludiques sont organisées tout au long de l'année.

Ainsi, invités par le club de Sarlat pour une rencontre amicale, nous avons eu plaisir à retrouver un ancien joueur flavois pour un week-end très agréable en Dordogne.

La saison écoulée a également été l'occasion de découvrir le dark ping où la partie se déroule dans le noir.

Par ailleurs, le vide-grenier organisé par notre association se déroulait depuis 10 ans le 3^{ème} dimanche de mai, mais cette année le calendrier sportif nous oblige à décaler la date. La 1^{ère} édition des Puces Flavoises est donc prévue le dimanche 31 mai 2020 au parc de la Chênaie.

Le club renouvelle actuellement les maillots pour l'ensemble des équipes. Grâce au sponsoring d'artisans et commerçants locaux, les joueurs recevront leur nouvelle tenue en début d'année 2020. Nous profitons de cet article pour remercier ces entreprises de leur soutien.



L'UCAF Union des Commerçants Artisans Flavois

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Bureau :

Président : Thomas Sender

Vice-Président : Yohan Guilbaud

Secrétaire : Bénédicte Sionneau

Trésorier : Freddy Grellier

Trésorier Adjoint : Marie Pontoizeau

Membres Actif : Cédric Imbert

L'UCAF est une association qui a pour objectif de promouvoir le savoir faire de ses commerçants et artisans de Sainte Flaive des loupes à travers différentes actions et manifestations sur la commune.

Pour les fêtes de fin d'année nous sommes heureux de vous offrir le plan de la commune avec tous les partenaires adhérents à notre association.



U.C.A.F



Paroisse St Joseph du Garandeau

Le Girouard - Ste Flaive - Nieul



L'abbé Roland Gautreau,
curé de la paroisse, réside à Nieul.

Tél. du presbytère : 02.51.07.90.62,
(avec répondeur).

Mail : gautreau.roland@wanadoo.fr

Adresse mail de la paroisse :
stjoseph.nieuldolent@wanadoo.fr

Des permanences sont assurées dans les presbytères de :

Nieul-le-Dolent : le samedi de 10h30 à 12h.

Sainte-Flaive-des-Loups : le mardi de 10h30 à 12h.

En dehors de ces heures, on peut téléphoner au presbytère de Nieul et laisser un message si le prêtre est absent.

Lieux et horaires des messes.

Les messes sont célébrées le dimanche matin, à 10 h 30 dans l'une des églises de la paroisse (Nieul-le-Dolent, Sainte-Flaive-des-Loups ou le Girouard). Pour les horaires et les lieux, consulter le calendrier disponible près de l'entrée de l'église.

Indications pratiques concernant certaines demandes paroissiales

Baptêmes :

- Pour les enfants de 0 à 3 ans, les inscriptions se font dans les presbytères au moins deux mois avant la date prévue par la famille. Pour les enfants de 3 à 7 ans, voir avec le prêtre comment vivre la préparation du Baptême. Il y a un dimanche de baptêmes par mois, dans l'une des églises de la paroisse.
- Pour les enfants en âge scolaire, faire les demandes en début d'année scolaire. La préparation se fait sur un an, avec les enfants et les parents.
- Pour les jeunes et les adultes, le Baptême se prépare avec un petit groupe d'accompagnement.

Catéchèse : Pour les enfants scolarisés en école publique, s'adresser au prêtre de la paroisse.

Première communion : elle se célèbre après 2 années de catéchèse. En 2020, elle aura lieu le jeudi 21 mai, (Ascension) à 10h30 à Nieul.

Mariage : Les couples qui envisagent de se marier à l'église, sont invités à réfléchir à l'engagement qu'ils vont prendre et à sa signification religieuse. Pour cela, il est bon de s'inscrire dans les presbytères un an avant la date envisagée. La préparation comprend des rencontres avec d'autres couples et deux ou trois rencontres avec le prêtre qui célébrera le mariage.

Sépulture : Les Pompes funèbres prennent contact avec le prêtre ou les personnes qui préparent les sépultures pour déterminer l'horaire de la célébration. Des personnes de la paroisse préparent la sépulture avec la famille et elle est assurée par le prêtre ou par des laïcs qui en ont reçu la mission.

État civil

Du 01/12/2018 au 30/11/2019

Naissances



23/12/2018 : OUVRARD Camille, 307 les Loges
18/01/2019 : LACHETEAU Mia, 18 rue des Vignes
22/01/2019 : LHOMMEAU Ambre, 20 la Renaudière
27/01/2019 : PUIROUX Eléonore, 24 rue du Ruisseau
18/02/2019 : TRAVERT Gabriel, 4 bis rue du Petit Logis
30/03/2019 : VILA Sandro, 8 rue des Ecureuils
26/04/2019 : GRAVOUIL Camille, 3 rue des Etangs
01/05/2019 : HUGON Alice, 3 la Gobinière
03/06/2019 : DESSANS Esteban, 11 rue des Lauriers
04/06/2019 : VOYER Athénaïs, 7 rue des Naiades
18/06/2019 : STASZEWSKI Timothée, 9 ter rue de la Louvetière
02/07/2019 : TABERLY Eline, 14 rue du Ruisseau
07/07/2019 : GASCHET Darius, 26 rue des Vignes
18/07/2019 : PÉ Amélia, 13 rue des Ondines
14/08/2019 : LE BRETON Gaspard, 36 rue du Petit Logis
20/08/2019 : VAMBERT Ruben, 9 rue des Ondines
23/08/2019 : BELNOUE Nathaël, 12 impasse des Lauriers
04/09/2019 : TAVARES Raphaël, 13 impasse des Bruyères
18/09/2019 : BERTHET Mathys, 5 rue du Stade
24/09/2019 : TESSIER Nathan, 13 rue du Gué
30/09/2019 : CHENARD Tynaël, 16 rue du Ruisseau
22/10/2019 : CHARBONNEAU Gauthier, 6 les Terres Noires
03/11/2019 : D'ORCHYMONT Irynnah, 7 la Poiraudière

Décès

24 déc 2018 : TOUVRON Yves – 4 rue du Gué
28 janv 2019 : CHABOT Armande veuve ROY – 8 rue du Stade
01 fév 2019 : NATIVELLE Jacky – 7 la Bardonnière
23 avril 2019 : BONNEAU Sonia – 4 rue de la Louvetière
04 mai 2019 : PERRÉON Arlette veuve DÉFOSSÉ – 14 allée du Parc
11 juin 2019 : PAJOT Simone veuve AUGIZEAU – 15 rue du Gué
09 juillet 2019 : DEVISSE Alain – 9 chemin de la Borderie
11 juillet 2019 : BULTEAU Adrienne veuve PÂTEAU – 23 rue du Stade
12 juillet 2019 : BONNAMY Marie-Ange veuve PROUTEAU – 8 rue du Stade
28 août 2019 : TEILLET Céline épouse BILLAUD – 8 la Poitevine
02 sept 2019 : GAUDIN Thérèse veuve TRICHET – 8 rue du Stade
05 sept 2019 : RAVON Simone veuve BABINOT – 8 rue du Stade
11 sept 2019 : YAOUANG Thierry – 4 le Moulin du Beignon
22 sept 2019 : DATIN Aimé – 21 rue de la Louvetière
08 oct 2019 : FLURY Bernard – 3 impasse des Lauriers
11 oct 2019 : PRAUD Lucien – 8 rue du Stade
15 oct 2019 : CIMELLI Philippe – 23 rue des Etangs
04 nov 2019 : CHABOT Bernadette veuve TENAILLEAU 13 rue du Petit Logis
07 nov 2019 : GUILBAUD Charles – l'Epinay
18 nov 2019 : VIROT Loïc – 10 le Tablier
18 nov 2019 : MUSSEAU Marthe veuve GUYOCHET – 8 rue du Stade
29 nov 2019 : DUGAST Yves-Noël – 11 allée des Cygnes



Mariages

Le 23 février 2019 : Jean-François DURET et Manuella MORIT, 29 rue des Ecureuils
Le 13 avril 2019 : Mathieu GUIGNARD et Anne-Sophie GUIGNARD, 2 l'Herborgère
Le 18 mai 2019 : Morgan SOULARD et Noémie LÉVÊQUE, 14 La Renaudière
Le 25 mai 2019 : Kévin NESTER et Nahima BLANCHARD, 4 bis chemin de Ceinture
Le 08 juin 2019 : Florian FAVROU et Sophie GUILBAUD, 14 rue du Genêt
Le 15 juin 2019 : David MASURE et Emilie RIO, 10 impasse des Naiades
Le 22 juin 2019 : Nicolas LUCET et Emma ROUYER (GIROUARD)
Le 27 juillet 2019 : Alex GREFFARD et Elodie LE GOUDIVES, 5 rue des Naiades
Le 03 août 2019 : Gino VAZZOLER et Christel GUILBAUD, 27 rue de la Mairie
Le 27 juillet 2019 : Jean-Paul DELATOUR et Stéphanie KLEIN, 12 la Petite Chauvière
Le 10 août 2019 : Cyril DUSUEL et Céline AUDUREAU, 12 rue des Ondines
Le 24 août 2019 : Thomas PIVETEAU et Laura ANSART, 1 ter la Jousse
Le 19 octobre 2019 : Jérémy GLUMINEAU et Florian FONTENIT (SABLES D'OLONNE)

HORAIRES D'OUVERTURE ET COORDONNÉES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

11 rue de la Mairie

02.51.34.02.55.

E-mail : mairie@steflaivedesloups.fr

Facebook : facebook.com/Sainte.Flaive.des.Loups/

Site : <http://www.steflaivedesloups.fr>

Lundi : 9h00 à 12h30

Mardi : 9h00 à 12h30

Mercredi : 9h00 à 12h30

Jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

BIBLIOTHÈQUE :

E-mail : www.bibliothequesdesachards.net

Périodes scolaires

Mercredi : 10h à 12h & 15h30 à 18h00

Vendredi : 16h30 à 18h00

Samedi : 10h00 à 12h00

Hors périodes scolaires

Mercredi : 10 h00 à 12 h00

Samedi : 10 h00 à 12 h00

SERVICE POSTAL :

Tabac Presse FDJ « L'OCEAN »

Place du commerce

85150 Sainte-Flaive-des-Loups

Lundi au Samedi : 7h00 à 19h30

Mercredi : 7h00 à 12h30

Dimanche : 8h00 à 12h30



CHARTRE DE JUMELAGE



Aujourd'hui 30 novembre de l'an 2019,
à la salle l'Ormeau de SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS, Vendée,
en présence de la municipalité, du Comité de jumelage et des associations,

NOUS,
Patrice PAGEAUD, Maire de SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS
Et
Fabienne SIGAUD, Maire de PRAYSSAC

Considérant que nos deux collectivités, de taille comparable, se situent dans des contextes géographiques, historiques et culturels très différents et complémentaires

Approuvons le principe d'un jumelage entre nos deux villes,

PRENONS L'ENGAGEMENT

De maintenir des liens permanents entre nos municipalités afin de dialoguer, d'échanger nos expériences et de mettre en œuvre toute action susceptible de nous enrichir mutuellement

D'encourager et de soutenir les échanges entre nos concitoyens de tout âge et de toute condition pour développer une meilleure connaissance mutuelle et une coopération associative efficace dans le sentiment vivant de la grande diversité de la France

D'agir selon les règles de l'hospitalité, dans un climat de totale confiance
et dans un esprit de solidarité.

De promouvoir, à travers nos échanges et notre coopération, les valeurs universelles de liberté, d'égalité, de démocratie, de laïcité et d'état de droit qui fondent la République Française et la construction européenne

PROCLAMONS

Au nom des habitants qui nous ont librement désignés
Le jumelage entre SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS, Vendée et PRAYSSAC, Lot.



***Mr le Maire Patrice Pageaud,
le Conseil Municipal et les associations,
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020
et souhaitent la bienvenue aux nouveaux Flavois.***

